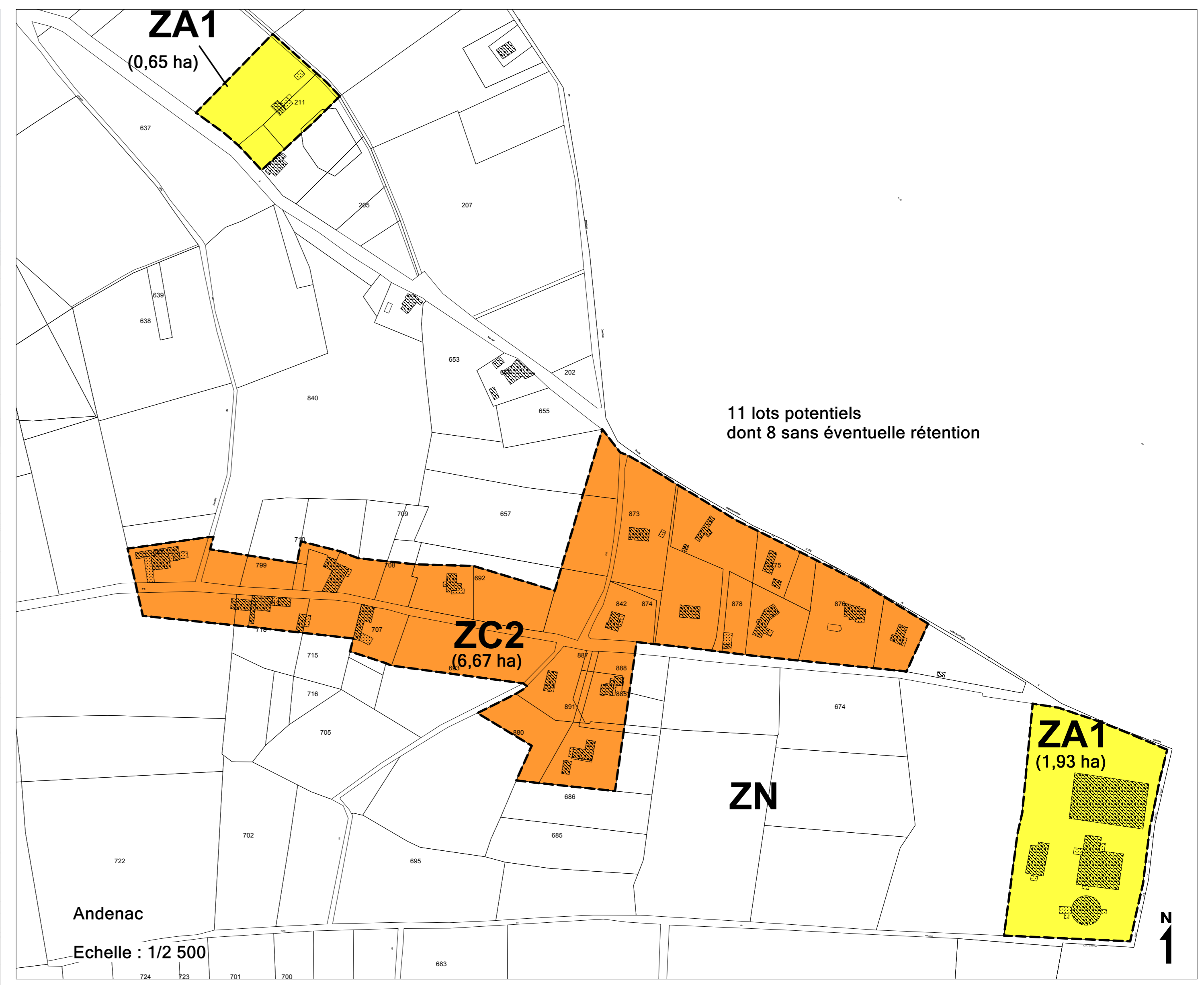
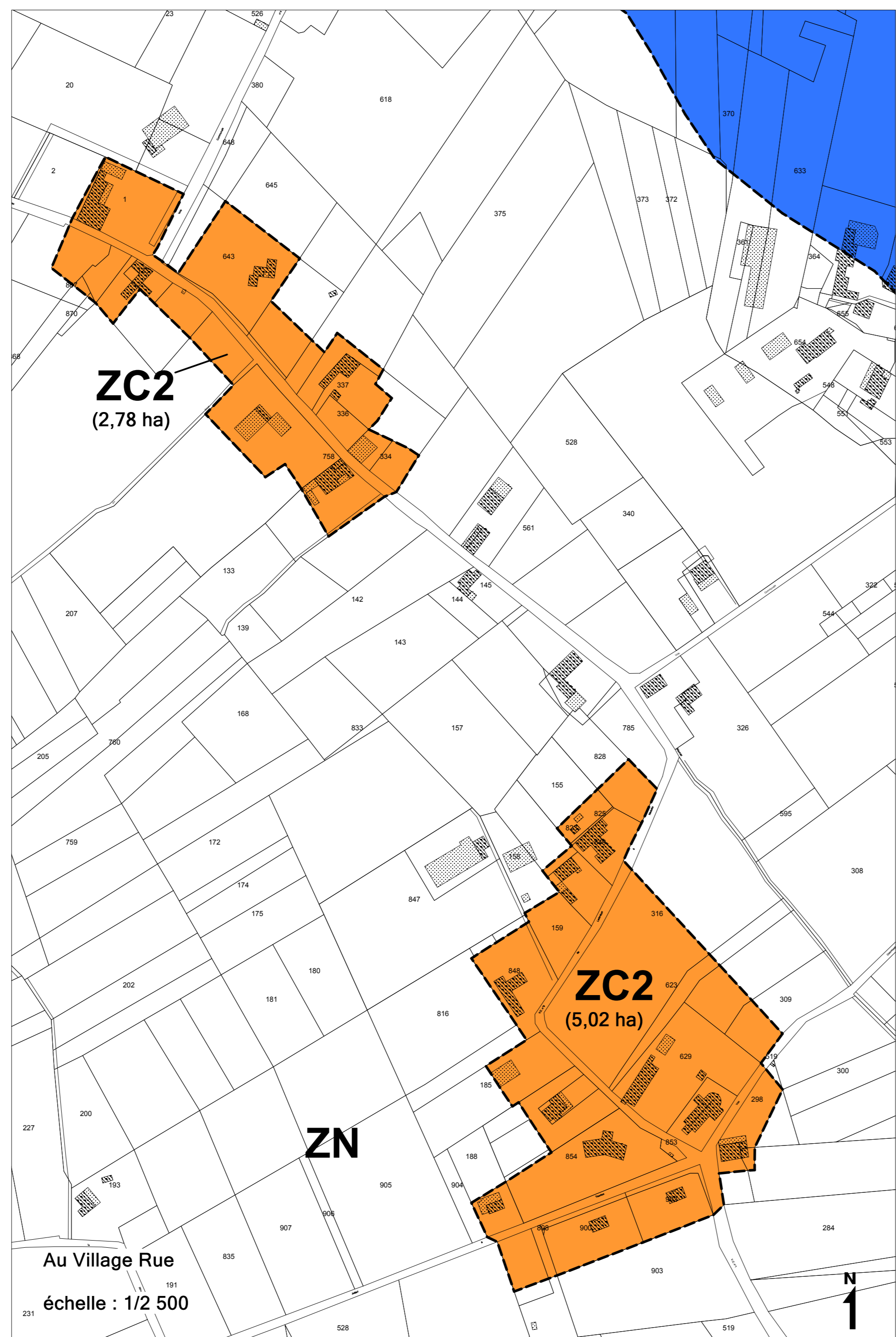
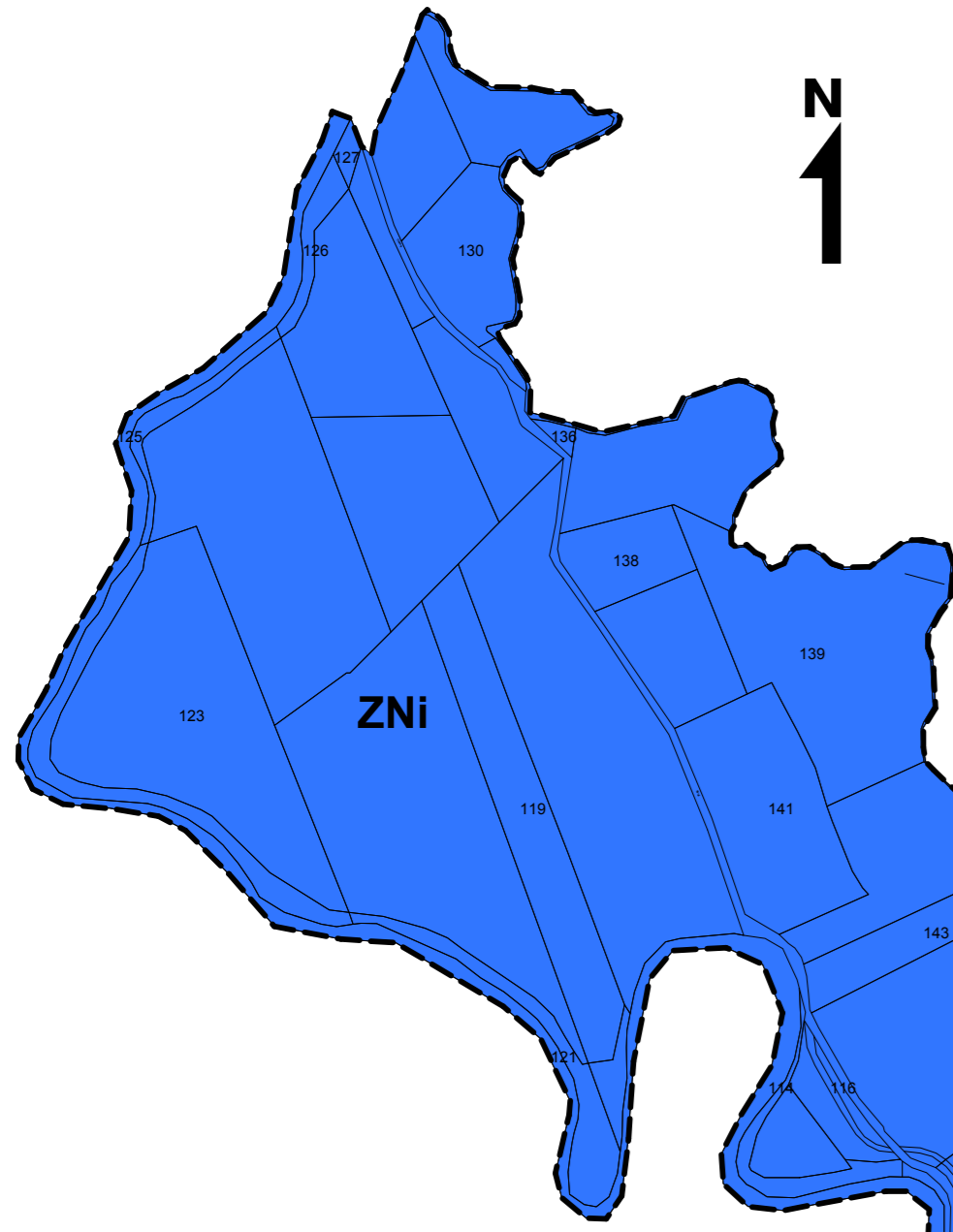


Carte communale

Carte communale de Juillac
Zonage

Echelle : 1/5 000
Version en date du 16/04/2015



ZONAGE	
ZA1	Zone à vocation artisanale (2,58 ha)
ZC2	Secteur où les constructions sont autorisées sous réserve des équipements et réseaux suffisants (14,47 ha)
ZN	Secteur où les constructions ne sont pas autorisées (436,70 ha) à l'exception de : - de l'adaptation - de la réfection ou de l'extension des constructions existantes - des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
ZNp	Zone naturelle de protection dédiée au patrimoine et aux paysages au titre de l'article R111-21 du Code de l'Urbanisme (24,23 ha)
ZNI	Zone inondable (277,50 ha)

